



Vue sur l'angle formé par l'internat des filles (à gauche) et l'externat (d'après le plan-masse d'origine de P. Lagneau). Au premier plan la partie la plus à l'ouest de la cour de récréation.

IVR84_20230300023NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation